

« Emprunter à *Thèbes* » ou l'art de la mystification par le biais de l'anthroponymie fictive

Paola SCARPINI
University of Sheffield, University of York
paola.scarpini@york.ac.uk

Résumé

La critique souligne le fait que le « Roman de Thèbes » est un des hypotextes majeurs d'« Ipomédon » et, si la présence du combat entre frères à la fin du texte et les personnages portant les mêmes noms que ceux de « Thèbes » donnent l'illusion qu'« Ipomédon » soit redevable à ce dernier, en réalité c'est plutôt absence de « Thèbes », et non sa présence, qui bâtit l'histoire.

Bien que la stratégie narrative utilisée par Hue de Rotelande dans « Ipomédon » oblige le lecteur à ne jamais oublier la présence de « Thèbes », ce dernier brille par son absence. L'illusion est surtout donnée par les anthroponymes empruntés à « Thèbes » (quinze au total) et à « Troie » (cinq). Mais c'est ici que les choses deviennent intéressantes, car le terme *emprunter* doit s'entendre au sens large : l'auteur ne fait qu'utiliser les noms des personnages et non leur « valeur ontologique », c'est-à-dire le monde référentiel que chaque nom porte en soi.

Suivant la vision linguistique selon laquelle le nom propre « acquiert un sens au contact d'un référent », l'article analyse le jeu mystificateur d'emprunts qui se dissimule dans les anthroponymes d'« Ipomédon ». Rien dans ce texte n'est comme il semble. « Thèbes » est omniprésent mais l'intrigue paraît comme dénouée de toute relation avec cette histoire. L'auteur *devrait* reconnaître sa dette envers sa source mais il affirme que « De ceste estorie... / Est cele de Tebes estraitte » (*Ipomedon*, v. 10541-42). Bref le référent est à la fois présent et absent, posé et immédiatement enlevé.

Finalement, Hue de Rotelande, jouant sur le syncrétisme et le mélange des traditions narratives, est un fraudeur vis-à-vis de son public et de l'*auctoritas* : il emprunte à « Thèbes » mais fait en sorte que sa dette devienne une créance.

Summary

Scholars agree on the fact that “Le Roman de Thèbes” is one of the major hypotexts of Hue de Rotelande’s “Ipomedon”. Indeed, the presence in Hue de Rotelande’s story of a final fight between two brothers and of many characters sharing the very same name with characters in “Thèbes” gives the illusion that Ipomedon may be in debt to the earlier poem.

However, despite the fact that Hue de Rotelande’s narrative technique in “Ipomedon” constantly reminds the reader of the presence of “Thèbes”, what is remarkable is rather its absence.

This illusion of its presence owes mainly to the fifteen anthroponyms borrowed from “Thèbes” and the five from “Troie”. But it is particularly interesting to note that, here, the word *borrow* is to be understood in a broader sense: the author only uses the names of the characters and not their “ontological value”, i.e. all the descriptive contents associated with that name.

Following the descriptivist theory that states that a proper name “becomes meaningful when in contact with a referent” the author of the article analyses the bluffing game of borrowing that lies behind most of the anthroponyms in “Ipomedon”. In this text, nothing is what it pretends to be: “Thèbes” is omnipresent but the plot of “Ipomédon” seems free of any connection with it. The author could, at least, have recognized his debt to it, exploiting its prestige as an authoritative text, but on the contrary, at the very end of “Ipomedon”, he (perhaps facetiously) states: “De ceste estorie... / Est cele de Tebes estraitte” (*Ipomedon*, ll. 10541-42). In a word, the referent is both present and absent, introduced and immediately removed.

Building on the work of Biville, Kleiber, James-Raoul, Jonasson, and Shokhenmayer among others, the author demonstrates that Hue de Rotelande, using a syncretic approach and skilfully blending narrative traditions, tries to fool both his public and the *auctoritas*: he borrows freely from “Thèbes”, and yet seems to be acting like a creditor more than a debtor.

Mots-clés : Ipomédon ; Hue de Rotelande ; anthroponymie fictive ; noms propres ; Roman de Thèbes ; hypotextes ; sémantique ; référent ; identification

Keywords: Ipomedon ; Hue de Rotelande ; fictional anthroponymy ; proper nouns ; Roman de Thebes ; hypotexts ; semantics ; referent ; identification

L’anthroponymie fictive est un sujet largement étudié et ses implications sont fascinantes, non seulement à cause de la valeur symbolique de certains noms propres mais aussi pour les liens que l’anthroponyme noue avec le texte qu’il évoque¹. Dans cet article nous allons analyser un aspect de l’anthroponymie fictive médiévale et plus précisément le travail singulier que Hue de Rotelande, auteur anglo-normand de la fin du XII^e siècle, a effectué avec les personnages de ses deux poèmes, « Ipomédon » et « Prothéselaüs ». La critique souligne le fait que le « Roman de Thèbes² » est un des hypotextes majeurs d’« Ipomédon » et, si la présence du combat entre frères à la fin du texte et la multitude de personnages portant les mêmes noms que ceux du « Thèbes » donnent l’illusion qu’« Ipomédon » est forgé sur ce dernier, en réalité c’est plutôt son absence, et non sa présence, qui bâtit

¹ B. BEDOS-REZAK et D. IOGNA-PRAT, *L'individu au Moyen Âge: Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Éditions Aubier, 2005; *Discours sur le nom: normes, usages, imaginaire (VI^e-XVI^e siècles). Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, éd. par P. BECK, Vol. 4, Tours, Publication de l'Université de Tours, 1997; *Les noms du roman: actes du Colloque « Nom propre et discours romanesque » tenu à Charlottetown en mai 1992 au XXXIV^e Congrès de l'Association des Professeurs de Français des Universités et Collèges Canadiens*, éd. par E. T. ANNANDALE et al., Montréal, Dept. d'études françaises, Université de Montréal, 1994.

² Par commodité, le « Roman de Thèbes » sera parfois appelé « Thèbes », et le « Roman de Troie » « Troie ».

l'histoire. Malgré une certaine ressemblance, sciemment entretenue, les différences entre « Ipomédon » et « Thèbes » sont énormes.

L'illusion que les deux textes sont liés par une continuité thématique est donnée surtout par les anthroponymes, repris des romans antiques, notamment le « Roman de Thèbes » et le « Roman de Troie » : Holden a recensé une liste des noms propres présents dans « Ipomédon » et, en tenant compte seulement des personnages qui jouent un rôle dans le récit³ nous avons compté trente-trois personnages au total, dont quinze empruntés à « Thèbes » et cinq à « Troie »⁴. Cela nous permet de voir que plus de la moitié des personnages d'« Ipomédon » (60,6%) a comme source directe un roman antique, dont 45,4% proviennent de « Thèbes ». Le terme « emprunter » doit s'entendre au sens large, car Hue de Rotelande ne fait qu'utiliser les noms des personnages des romans antiques et non le panorama intertextuel auquel ils se rattachent, c'est-à-dire le monde référentiel dont chaque nom propre est chargé. Avant de procéder plus avant dans notre analyse, nous voudrions cerner le rôle du nom propre au sein du roman pour mieux comprendre son fonctionnement.

Le nom propre est le moyen de référence par excellence car il désigne un particulier sans le décrire ni le classifier⁵ et c'est pour cette raison qu'il est défini en termes de désignateur *direct*⁶ et *rigide*⁷ :

Désignateur direct, parce qu'il renvoie au particulier directement, sans l'intermédiaire d'un sens lexical codifié, désignateur rigide, parce qu'il désigne le même particulier dans tous les « mondes possibles », ou, si l'on préfère la formule de Benveniste : « ce qu'on entend ordinairement par nom propre est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse désigner constamment et manière unique un individu unique. » Cet emploi comme désignateur en est si prototypique du Npr [nom propre, n.d.r.], que Kleiber [...] l'a qualifié de « seul emploi traditionnellement reconnu. »⁸

Normalement, le nom propre ne suit pas le système morphologique normal du nom commun et, pour cela, il comporte toute une série de caractéristiques qui lui sont propres. Par exemple, la majorité des anthroponymes sont transparents⁹, c'est-à-dire que, aussi bien pour

³ Nous n'avons pas tenu compte, par exemple, des mentions des personnages de la Bible, tels qu'Adam ou le Roi Salomon ou des personnes contemporaines de Hue de Rotelande, tel que Walter Map, qui n'ont aucun rôle dans le poème.

⁴ En plus du héros, le texte présente Amfion (Amphion dans *Thèbes*), Amfiorax (Amphiaras), Antenor (Anthenor), Capaneus, Creon, deux Daires. Dirceus. Drias, Meleager (Meleagés), Monesteus (Menesteus), Nestor et Ismène. Selon P. Eley, Egeon pourrait être une variante du Thébain Hegés, P. Eley, « The Subversion of Meaning in Hue de Rotelande's *Ipomedon* », in *Reading Medieval Studies*, University of Reading, XXVI, 2000, p. 97-112, p. 111-12 n. 18. À cette liste, il faut ajouter les noms tirés du « Roman de Troie ».

⁵ K. JONASSON, *Le nom propre: constructions et interprétations*, Bruxelles, Duculot - De Boeck, 1994, p. 65. Sur le rôle classificatoire du nom propre, voir la note 3, p. 65 dans le même ouvrage.

⁶ G. KLEIBER, *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981, cité par Jonasson, *Le nom propre*, p. 65, note 4.

⁷ S. A. KRIPKE, *La logique des noms propres*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, cité par Jonasson, *Le nom propre*, p. 65, note 5.

⁸ Benveniste et Kleiber, cités par Jonasson, *Le nom propre*, op. cit. p. 65, note 6.

⁹ La définition de *transparence sémantique* se réfère aux concepts de prévisibilité et d'analysabilité. Selon Plag, les mots sont sémantiquement transparents si « [...] their meaning is predictable on the basis of the word-formation rule according to which they have been formed » / « [...] leur sens est prévisible selon les règles de base de formation des mots, selon lesquelles ces mots ont été formés » (traduction personnelle). I. PLAG, *Word-*

le locuteur que pour le récepteur, il est intuitivement simple de comprendre si un nom utilisé dans un contexte donné est un nom propre et s'il est porteur d'un sens quelconque. D'habitude, le nom propre est défini comme « une étiquette vide », c'est-à-dire privé d'un contenu sémantique, ce qui toutefois n'a rien à voir avec ses éventuelles références cognitives implicites (lorsque le nom propre fait appel à un référent initial implicite ou précédemment mentionné, ce qui revient à dire que le nom propre renvoie à toute la connaissance acquise au préalable sur la personne). Le cas des *nomen omen* nous conduit vers le domaine des noms propres descriptifs et étymologiques, catégorie qui pousse la transparence du nom propre à son extrême. Observons les exemples (a) et (b) :

(a)
Pur ceste parole fiere
Ke ele ad dit en ceste manere,
La Fiere Pucele est nomee
(*Ipomédon*, vv. 139-141)

(b)
Venuz i est un orgeillus,
N'at gueres ke il vint en la terre ; [...]
- Cum ad nun ? - Sire, Leonins. [...]
Mut est grant e mut hisdus,
Le chef ad cresp e neir rus,
Le vis ad neir e teint e pers,
La gule beë en travers,
Les denz lunges, hors de la bouche,
Le nes lune, deske as denz li tuche;
A desmesure est corporuz
(*Ipomédon*, vv. 7676- 7709)

Les vers ci-dessus font référence aux descriptions du personnage de l'héroïne, La Fièrè (exemple a), et de l'adjuvant, Léonin (exemple b). Pour ces deux personnages Hue de Rotelande a choisi deux prénoms qui n'appartiennent pas à la tradition antique et qui ne sont pas des étiquettes vides, car ils portent en eux les caractéristiques principales de leur possesseur. La Fièrè pucelle est une orgueilleuse d'amour et l'auteur n'a pas besoin de

Formation in English, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. L'exemple utilisé par Bell et Schäfer aide à mieux cerner la définition de *transparence sémantique* : « the term “semantic transparency” aims to capture the intuitive difference felt between compounds like *hogwash*, meaning “nonsense”, and a compound like *milkman*. [...] The second kind of definition uses analysability rather than predictability. A classic example is Zwitterlood [...] who writes that “[t]he meaning of a fully transparent compound is synchronically related to the meaning of its composite words.” [...] In this sense, *milkman* clearly is transparent because any possible usage will allow linking the interpretation in some way to the meanings of the constituent parts. » / (« le terme de “transparence sémantique” a pour but de cerner la différence intuitive perçue entre les noms composés comme *hogwash*, signifiant “n'importe quoi” et un composé comme *milkman*. [...] Le deuxième type de définition utilise l'analysabilité plutôt que la prévisibilité. Un exemple classique est Zwitterlood qui a écrit que “le sens d'un nom composé pleinement transparent est lié synchroniquement au sens des mots qui le forment.” [...] Dans ce sens, *milkman* est bien évidemment transparent, vu que toute utilisation possible permet de lier en quelque sorte l'interprétation à la signification des parties qui le constituent. » (traduction personnelle), M. BELL, M. SCHÄFER, « Semantic transparency: challenges for distributional semantics », in *Herbelot Proceedings of the IWCS 2013 Workshop Towards a Formal Distributional Semantics*, Potsdam, Association for Computational Linguistics, 2013, p. 1-10, p. 1; P. ZWITSERLOOD, « The role of semantic transparency in the processing and representation of Dutch compounds », in *Language and cognitive processes*, 9(3), 1994, p. 341–368, p. 344.

rentrer dans les détails pour faire comprendre à son public les raisons qui justifient le choix de ce nom. Au niveau étymologique, le nom Léonin rappelle l'orgueil, le dédain souvent associés au lion mais aussi son aspect sauvage et la férocité qui le caractérise. À ces caractéristiques, il faut aussi ajouter que les anthroponymes fictifs sont monoréférentiels¹⁰ et sans synonymes¹¹. Même si Hue de Rotelande aime brouiller les pistes, il se plie à la logique de la monoréférentialité du nom propre et, bien qu'il utilise deux fois le nom de Daires, à chaque fois il précise de qui il s'agit : « De Loherenc i vint uns reis, /Daires out nun, mut fut curteis » (*Ipomédon*, vv. 3423-34) ; « Dairès, uns bons quens d'Alemaigne/ [...] / Daires chet mort en mi la pree » (*Ipomédon*, v. 40121 et v. 4082) ; « En France esteit cel tens li reis / [...] / Daires out nun, si fut seigneur / E reis de tute Loheregne » (*Ipomédon*, vv. 7267-71). Toute ambiguïté est ôtée par les toponymes qui différencient le « bon quens d'Alemaigne » du « reis de tute Loheregne » et, comme l'a soulignée P. Eley « the poet's decision to include two Daires is almost certainly another humorous nod in the direction of the *Roman de Thèbes*, which features two distinct characters called Daire, one (Daire le Roux) a Theban baron, and the other a king »¹². Pour terminer la liste des attributs des noms propres, il convient d'ajouter qu'un anthroponyme satisfait une triple fonction : existentielle, car il affirme qu'il existe un individu :

(c)
Il ot un fiz de sa muher,
Ki n'ert pas uncor chivaler [...]]
Ypomedon aveit a noun.
(*Ipomédon*, v. 185-209)

particularisante, car l'individu dont il prédit l'existence est caractérisé par un ensemble de traits spécifiques qui le rendent unique :

(d)
La Fiere ot une damaisele,
Ismayne ot non, mult fu bele
E mult iert franche e mult valeit,
Fille al duc de Burgone esteit
(*Ipomédon*, v. 849-52)

¹⁰ Évidemment, cette définition prend en compte le fait que le nom propre est cité dans un contexte bien précis qui exclut toute ambiguïté. Voir M.-N. GARY-PRIEUR, *La grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994, p. 48 et aussi chapitre II, 1.

¹¹ J.-L. VAXELAIRE, « Ontologie et dé-ontologie en linguistique: le cas des noms propres », in *Texto!*, XII, 2007, disponible sur <www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Vaxelaire_Ontologie.pdf> (consulté le 15/4/2011).

¹² « La décision du poète d'inclure deux Daires est très probablement un clin d'œil au *Roman de Thèbes* qui présente deux personnages distincts appelés Daires, le premier (Daire le Roux) un baron thébain, et le deuxième un roi » (traduction personnelle). P. Eley continue en précisant que « if Hue's audience was as confused as the poem's editor [Holden, n.d.r.] by the appearance of two figures with the same name in the same tournament, this is probably no more than was intended, given the text's overall strategy of disrupting normal modes of listening and reading » / « si le public de Hue a été aussi déconcerté que l'éditeur du poème par la présence de deux personnages ayant le même nom et participant au même tournoi, c'est probablement ce qu'il voulait faire, étant donné que la stratégie générale du texte est celle de perturber les processus normaux d'écoute et de lecture » (traduction personnelle). P. Eley, « The Subversion of Meaning... », *op. cit.*, p. 111 n. 13.

et enfin, appellative, car cet individu peut être identifié en étant dénommé¹³ :

(e)
Unkes pur tant cum il i fu
Ne sont nuls dunt il ert venu,
Ne ne sout hume del regné
Par quel nun i fut apelé,
Nuls nel set ne nul nel devine
Fors le chevaler la reïne ;
Dru la reïne ert apelé.
(*Ipomédon*, vv. 3067-73)

Remarquons que dans l'exemple (e) nous n'avons pas un nom propre mais un nom périphrastique (surnom) qui est celui de *dru la reïne*, qui possède les mêmes caractéristiques du nom propre car l'acte de baptême lui a conféré le même rôle et les mêmes attributs. Bien que répondant aux trois critères précédemment énoncés, les anthroponymes fictifs tirés d'histoires célèbres (Enéas, Hector, Achille ou, pour « Ipomédon », Ipomédon, Capaneüs, Jason, Ismène...) ont surtout une fonction référentielle, c'est-à-dire que leur rôle principal est celui de construire un objet de repère narratif et d'apporter un nouveau référent dans le récit¹⁴. Dans ce cas précis, l'anthroponyme fictif fait appel à un arrière-plan commun de connaissances partagées entre l'auteur et son public et sa présence dans le récit suffit pour évoquer l'univers narratif auquel il se rattache. La connotation attachée aux anthroponymes fictifs par la tradition, connue par le lecteur et exploitée par l'auteur, joue donc un rôle fondamental : elle fait appel à la réception de l'œuvre chez le lecteur et surtout à l'acte interprétatif de celui-ci. Dans notre cas particulier, quand nous affirmons que l'anthroponymie fictive fait appel à un arrière-plan commun de connaissances, nous nous référons à ce bagage culturel sur lequel était bâtie la tradition littéraire du XII^e siècle et dont on suppose que toute personne, ayant accès aux récits les plus célèbres de l'époque, possédait.

Il est vrai que, comme le souligne Florence Plet-Nicolas, « le système onomastique ne fonctionne pas uniquement en référence à des hypotextes¹⁵ », et qu'un personnage peut évoluer au fil des textes en offrant des caractéristiques variables et des traits de caractère hétéroclites, selon l'œuvre et l'auteur. Ainsi, le roi Marc décrit par Bérout est très différent de celui présenté par Thomas¹⁶ et la figure même de Tristan évolue d'un récit à l'autre. Cependant, un détail qui n'a sûrement échappé au lecteur est que, malgré ces changements conséquents dans les caractéristiques des personnages, le roi Marc ou Tristan recouvrent toujours les mêmes rôles : le premier est toujours le roi de Cornouaille, époux d'Yseut et oncle de Tristan, tandis que le deuxième est toujours le neveu du roi Marc et l'amant (plus ou moins secret) de sa femme Yseut. L'univers référentiel que chaque nom porte en soi est respecté, même lorsque les traits généraux des personnages ne le sont pas et l'auteur se

¹³ F. BIVILLE, « Du particulier au général: noms propres et dérivation en latin (les anthroponymes) », in C. Moussy, J. Dangel (éd.) *De lingua latina novae quaestiones. Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine*, Leuven, Peeters, 2003, p. 13-25, p. 14.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ F. PLET-NICOLAS, *La Création du monde. Les Noms propres dans les romans de Tristan en prose*, Paris, Champion, 2007, p. 102.

¹⁶ *Ibid.*, p. 103.

permet des libertés narratives. La familiarité intertextuelle créée entre auteur et lecteur n'est pas bouleversée par les changements éventuels que le lecteur retrouve dans les différents récits tristaniens. En revanche, les aventures d'Ipomédon brouillent la complicité à la base de la relation auteur-œuvre-lecteur et donnent de faux indices tout au long de l'histoire pour mettre le lecteur sur de fausses pistes de lecture. Paradoxalement, bien que le nom soit intrinsèquement une étiquette vide, c'est-à-dire « qu'il réfère sans signifier »¹⁷, les noms des personnages littéraires sont chargés d'un univers référentiel, c'est-à-dire d'une valeur sémantique, qui les rend uniques et qui stimule l'imagination lorsqu'ils sont réutilisés dans d'autres textes ou contextes. Par valeur sémantique, on entend tous les référents que les noms propres évoquent et qui renvoient chez les récepteurs à des résonances signifiantes, un monde référentiel précis.

(f)
Ke valut Adam sa beauté ?
Ke valut David sa bunté ?
Ke valut le sens Salemun ?
Ke valut la force Sançon ?
(*Ipomédon*, vv. 9099-9102)

Dans l'exemple (f) ci-dessus, les noms propres évoquent ce que le lecteur sait déjà à propos de leurs référents et les métaphores construites avec ces noms font explicitement appel à des connaissances établies dans un *univers de croyance*¹⁸ et plus précisément à certaines propriétés du référent du nom (la beauté d'Adam, la bonté du roi David, le bon sens du roi Salomon et la force de Samson). Grâce aux caractéristiques associées au nom propre, les chercheurs qui se sont penchés sur l'étude de sa nature et de ses fonctions sont unanimes : le nom propre a une valeur sémantique ou, pour employer d'autres expressions, des « potentialités signifiantes »¹⁹, une « connotation associative »²⁰ ou des « évocations symboliques »²¹. En utilisant les noms d'Adam, David, Salomon et Samson, Hue de Rotelande a fait appel non à la fonction identifiante du nom propre mais à sa valeur descriptive, puisque l'auteur ne veut pas interpeller Salomon ou Samson mais plutôt utiliser certaines qualités notoires associées à ces personnages.

L'exemple suivant (g) nous montre aussi que, parfois, les auteurs accompagnent le nom personnel d'une série d'éléments descriptifs qui peuvent se révéler superflus lorsque le nom propre est très connu : (g) « Lucifer chaï par orgoïl / E muz angles par sun escoïl » (*Ipomédon*, v. 4597-98). Dans le cas de Lucifer, la référence à l'orgueil ne fait que reprendre une de ses caractéristiques, elle ne serait pas indispensable si les vers précédents n'insistaient pas sur les conséquences négatives liées à ce péché capital. Dans les exemples (f) et (g), Hue

¹⁷ K. JONASSON, *Le nom propre...*, cit., p. 114. Exception faite pour le *nomen omen*.

¹⁸ Cette notion est utilisée par R. MARTIN dans deux de ses travaux (« La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre », in *LINX*, 9, 1983, p. 7-28 et « Langages et croyances. Les "univers de croyance". » in *La théologie sémantique*, Bruxelles, Mardaga, 1987) et citée par Gary-Prieur dans son œuvre *La grammaire du nom propre*, p. 48. Nous empruntons la définition donnée par Gary-Prieur selon laquelle « l'univers de croyance du locuteur est l'ensemble des propositions qu'il tient pour vraies au moment de l'énonciation », p. 48.

¹⁹ P. SIBLOT, « De la signifiante du nom propre », in *Cahiers de praxématique*, 8, 1987, Publications de l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, p. 97-114, p. 108.

²⁰ C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977.

²¹ P. CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette, 1992.

de Rotelande a donné au lecteur le contexte précis avec toutes les propriétés nécessaires à la compréhension et au décodage du nom propre (en se basant sur l'univers de croyance qu'il partage avec son lectorat) et ensuite il lui laisse le soin d'interpréter l'énoncé. Il nous est difficile de croire que le lectorat de Hue de Rotelande n'a pas connu ces noms (exemples (f) et (g)) et les raisons pour lesquelles ils étaient associés à ces qualités précises. Lorsqu'un anthroponyme fictif est connu du public, les descriptions liées à celui-ci se révèlent parfois superflues, car il est inutile de répéter à chaque fois qu'Ulysse est rusé, Hélène est très belle, et Cicéron un excellent orateur. Cela revient à dire que chaque anthroponyme fictif est propre à un personnage ayant une histoire bien définie, intégrée dans un récit largement connu par les interlocuteurs et dont la renommée permet à l'auteur de ne pas expliciter toutes les informations. Par ailleurs, la fonction référentielle liée à l'anthroponyme fonctionne aussi de façon inverse ; dans ce cas, l'identification singularisante peut avoir un but énonciatif quand l'auteur sélectionne certaines caractéristiques associées au référent de l'anthroponyme, et il les utilise dans une situation narrative spécifique. Ces évocations intertextuelles font appel aussi à cet arrière-plan culturel du public, créant la relation entre auteur et lecteur que nous venons de mentionner.

Pour résumer, on peut affirmer que le nom propre « acquiert un sens au contact d'un référent²² », sachant que les anthroponymes fictifs sont rarement porteurs d'une valeur sémantique intrinsèque ; souvent, par contre, les anthroponymes fictifs comportent des significations autoréflexives, c'est-à-dire qu'ils renvoient à une référence stable et unique, liée à un personnage littéraire identifié à un anthroponyme qui lui est propre²³. Dans notre cas spécifique, cependant, nous n'avons pas affaire à des noms propres quelconques ; la plupart des personnages présents dans « Ipomédon » n'ont pas de noms propres originaux, inventés par l'auteur, mais des noms chargés d'une fonction référentielle très importante²⁴. L'anthroponyme fictif, parce qu'il est le marqueur distinctif d'un référent unique et d'un ensemble de caractéristiques liées à ce nom propre, permet à l'auteur, une fois qu'il a établi l'arrière-plan culturel de ses lecteurs, de l'employer sans devoir ajouter d'autres informations. Dans le cas d'« Ipomédon », ces considérations sont essentielles pour comprendre le fait que le choix anthroponymique effectué par Hue de Rotelande est révélateur non seulement de son héritage narratif mais aussi de sa liberté de composition face au récit-modèle. Jouant sur le syncrétisme et le mélange des traditions narratives, « Ipomédon », tout en suivant les schémas classiques de la réécriture romanesque, les modifie pour créer un effet de dépaysement auprès de ses lecteurs.

²² M. WILMET, *Grammaire critique du français*, Paris: Duculot, 1997, p. 76, cité par E. SHOKHENMAYER, « Nom propre: normativité dans la langue et variabilité dans la parole », in *Actes des X^e RJC ED268 "Langage et Langues"*, Paris III, 12 mai 2007, 2007, disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/40/85/36/PDF/Shokhenmayer_Evgeny_RJC.pdf> (consulté le 19/07/2012).

²³ Cet aspect autoréflexif englobe le principe d'économie sémiotique, qui est aussi une caractéristique fondamentale du nom propre. Selon Georges-Élia Sarfati, le principe d'économie sémiotique a pour support deux principes complémentaires : « le principe de nécessité expressive consistant à produire l'information minimale requise pour l'intelligibilité du propos ; le principe de suffisance expressive consistant en une répartition de l'information d'après une saisie probable des connaissances d'arrière-plan censées communes à l'énonciateur et à l'usager. » G.-E. SARFATI. « Le statut lexicographique du nom propre : remarques méthodologiques et linguistiques », in J.-P. Honoré, M.-A. Paveau, G. Périès (éd), *Noms propres – Mots*, n°63, juillet 2000, p. 105-124, p. 120.

²⁴ Dans « Ipomédon » nous avons deux exceptions, le nom de l'héroïne (La Fièrè) et celui du dernier adversaire d'Ipomédon (Léonin) comme nous avons déjà vu dans les exemples (a) et (b).

Si l'on observe les textes antécédents ou contemporains à « Ipomédon », nous pouvons avancer quelques considérations à propos de l'anthroponymie fictive et de son emploi dans les poèmes chevaleresques. Danièle James-Raoul, parlant de la fonction du nom dans les romans de Chrétien de Troyes, résume en quelques lignes ce que nous venons d'expliquer de façon plus détaillée :

Le monde arthurien chez Chrétien de Troyes se compose d'abord d'un personnel roulant légué par la tradition, identifié dès l'abord par un nom, éventuellement précisé par une caractérisation, attaché à la cour du roi. Au plan stylistique, ce principe de récurrence des personnages joue au moins triplement : comme principe économique, puisque l'écrivain se dispense de précisions descriptives, censées connues, comme principe pragmatique, puisque l'écrivain force la complicité de son public, et comme principe de structuration forte, puisque les repères donnés fonctionnent comme balises dans l'histoire²⁵.

C'est cet aspect de complicité avec le lecteur que nous voudrions souligner, car elle implique un savoir de base, un tissu de références culturelles auxquelles les noms de « Lancelot » et « Arthur » renvoient sans qu'il soit nécessaire de la part de l'auteur d'en préciser davantage. Comme le précise D. James-Raoul, « quand le nom propre d'un personnage intervient immédiatement, avant tout autre attribut, il est porteur d'une identification surdéterminée qui force l'adhésion²⁶. » Hue de Rotelande utilise la stratégie de l'identification singularisante pour élever son héros, Ipomédon, au même rang que ces personnages dont la renommée est telle que leur nom suffit à ôter toute description explicite associée au référent de l'anthroponyme. « Ipomédon » se place lui aussi sous l'ombre d'une tradition, celle des romans antiques, à laquelle se mêlent les textes liés à la matière de Bretagne, surtout le corpus tristanien du XII^e siècle, et le fait d'attribuer à certains personnages des noms tirés de « Thèbes » et de « Troie » place aussitôt le lecteur dans un univers référentiel précis et facilite l'identification des personnages, une fois leurs noms évoqués.

Après avoir rappelé les traits définitoires de l'anthroponymie fictive, nous pouvons commencer à analyser le travail de désémantisation que Hue de Rotelande a effectué sur les noms propres de son roman. Aussitôt le prologue d'« Ipomédon » terminé, Hue plonge le lecteur dans l'univers thébain en nommant son premier personnage Méléagre et son deuxième Capaneüs, neveu du roi :

(h)
Meleager, un reis antifs,
De Cecile iert sires jadis ;
[...]
Mes un son neveu pruz aveit
Ke sun heir apres lui esteit.
[...]
Beas iert e fiers, de grant vertu,
Capaneus apelé fu
(*Ipomédon*, vv. 49-80)

Malgré les anthroponymes thébains, le lecteur comprend immédiatement que l'histoire ne peut pas être liée à la tragédie des fils d'Œdipe, puisque dans cette dernière, Capaneüs n'était

²⁵ D. James-Raoul, *Chrétien de Troyes, la griffe d'un style*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 315.

²⁶ *Ibid.*, p. 317.

pas le neveu de Méléagre et, qui plus est, ils étaient ennemis. De plus, Méléagre dans « Thèbes » (Meleagés) était le seigneur d'une ville fortifiée (Montflor) et pas le roi de Sicile. Ce procédé de désémantisation et resémantisation des noms propres est adopté sur la totalité des personnages présents dans « Ipomédon » : le référent est donc à la fois présent et absent, posé et immédiatement enlevé. Le dépaysement est encore plus fort parce qu'outre cette désémantisation/resémantisation des anthroponymes, Hue de Rotelande débute son poème avec un renversement du motif « des neveux²⁷ ». Selon ce topos, le neveu du roi est soit le héros principal de l'histoire soit un des personnages principaux, doué d'une valeur sans précédent, comme c'était le cas pour Roland, Tristan et Gawain. Le premier personnage présenté dans « Ipomédon » est, justement, le neveu du roi de Sicile, Capaneüs, qui a tous les attributs d'un héros romanesque : le jeune homme est décrit sur douze vers²⁸, présente toutes les qualités requises pour être un chevalier honorable (beauté, fierté, force, sagesse), et il semble presque entraîner les lecteurs vers toute une série d'inférences quand le texte change brusquement (« Ore lerroms de li atant, / Assez en orrez an avant. », *Ipomédon*, v. 85-86). Le choix de nommer le neveu du roi Capaneüs, en outre, recèle en soi un rappel intertextuel qui mérite d'être analysé plus en détail. Penser que Hue de Rotelande a choisi le nom des personnages principaux au hasard serait ne pas tenir compte de tout le travail intertextuel qui bâtit le récit médiéval ; or, choisir de décrire le neveu du roi et de le nommer précisément *Capaneüs* était très probablement un dessein précis de l'auteur qui voulait, encore une fois, nommer « Thèbes » sans le citer directement.

La version courte du « Roman de Thèbes » (mss. B et C) présente un assez long extrait (754 vers) dans lequel Capaneüs est le héros principal. Aimé Petit analyse avec minutie ce passage, qu'il nomme *Capanéide*, et déclare que cet épisode trouve son pendant dans le livre X de la « Thébaïde²⁹ ». Qui plus est, l'épisode de la *Capanéide* relève d'un processus créatif typique de la composition médiévale : tout comme nous avons une *Amphiaràide* aux vers 4949-5080 ayant comme protagoniste Amphiaräus, et une *Ypomédonide* aux vers 6915-8593 avec Ypomédon, l'auteur nous présente une *Capanéide* suivant de près le texte de la « Thébaïde ». D'ailleurs, il serait curieux que l'auteur du « Roman de Thèbes » choisisse volontairement d'omettre ce passage, en raison de l'importance du personnage de Capaneüs dans l'œuvre de Stace et dont le souvenir arrive jusqu'au « Roman d'Enéas³⁰ ». D'après Petit, si la *Capanéide* n'est présente que dans deux manuscrits, c'est parce que « l'attitude foncièrement impie de Capaneüs pouvait choquer, même s'il s'agissait d'un païen³¹ ».

²⁷ R. LAFONT, « Le thème des “neveux” », in G. Angeli, L. Formisano (éd.), *Actes du VI^e Congrès Triennal de la Société Internationale de Littérature Courtoise*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 1992, p. 55-60.

²⁸ Mes un son neveu pruz aveit / Ke sun heir a pres lui esteit. / Mult esteit prisé e amez / E as armes mult alosez, / Mult esteit sage pur vérité / E des plusors mult honoré, / Beas iert e fiers, de grant vertu, / Capaneus apelé fu; / Mult out gent cors e bel viaire / Si resteit francs e debonere ; / Tut cil de la curt mult l'amerent / E tant cum le rei le honurerent. (*Ipomedon*, vv. 73-84).

²⁹ A. PETIT, « Un passage controversé du *Roman de Thèbes*: la *Capanéide* », in *Aux origines du roman: Le Roman de Thèbes, Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge*, Vol. 93, Paris, Champion, 2010, p. 53-73, p. 63.

³⁰ *Ibid.*, p. 64. Les vers de l'*Enéas* sont les suivants : « An icel chanp ert Adrastus / Polinices et Tydeüs / Ipomedon, Parthenopeus, / Amphiaras et Capaneus » (*Le roman d'Énéas*, éd. par Aimé Petit, Paris, Livre de Poche – Lettres Gothiques, 1997, vv. 2669-72).

³¹ PETIT, « Un passage controversé... », *op. cit.*, p. 72.

Ces considérations nous laissent supposer que probablement Hue de Rotelande avait pu consulter la version courte du « Roman de Thèbes », d'autant plus que, dans « Ipomédon », le rôle de Capaneüs n'est pas moindre, puisqu'il est le neveu du roi Méléagre et le demi-frère du héros. Si l'auteur a choisi de présenter Capaneüs avant Ipomédon, ce n'est sûrement pas un hasard : le couple roi-neveu, nous l'avons vu, était un topos très fort qui permettait, à lui seul, d'inciter le lecteur à s'imaginer un résultat particulier dans l'histoire. Si à ce topos nous ajoutons la renommée que devait avoir le personnage de Capaneüs à cause de son rôle dans « Thèbes » et dans la *Capanéide*, le jeu mystificateur de Hue de Rotelande paraît plus clair : il fonde le début de son histoire sur des prémisses conventionnelles, en utilisant des motifs et un substrat culturel connus, pour les remettre en question aussitôt après et marquer une rupture dans les termes de la communication auteur-lecteur. Ici, ce n'est pas un cas de non-dit, mais il s'agit plutôt de laisser supposer quelque chose pour ensuite exprimer son contraire ou de changer la norme pour créer un texte nouveau qui modèle les topoï à sa façon.

Le choix d'anthroponymes célèbres, leur resémantisation subite et le bouleversement d'un motif fondamental de la littérature chevaleresque dans les cent premiers vers du poème nous poussent à affirmer que l'auteur se place, dès le début, en marge de la tradition et se réserve le droit d'exercer une liberté totale par rapport à ses sources et ses modèles. L'auditeur-lecteur est ainsi encouragé à rester vigilant face à un texte qui semble s'inventer au fur et à mesure que l'écriture se révèle. De fait, non seulement les anthroponymes ne sont plus ce qu'ils devraient représenter et les topoï littéraires ne sont pas respectés, mais en plus l'auteur semble discréditer ses sources sans trop de pudeur. De façon pernicieuse, Hue de Rotelande renverse le continuum chronologique entre son œuvre et sa source, affirmant dans l'épilogue que l'histoire racontée dans la « Thébaïde » (et sa version en vernaculaire, le « Roman de Thèbes ») est la suite de celle qu'il vient de raconter. Par cette affirmation paradoxale, Hue met en question la certitude des sources et il crée une contradiction ironique au regard de toute la tradition littéraire antérieure à « Ipomédon ». Penny Eley, en résumant ce processus, souligne la perte d'autorité progressive subie par la source :

The choice of the name Ipomedon thus initially encourages the reader to invest the text with the borrowed authority of Statius and one of the earliest vernacular romances. The epilogue later prompts us retrospectively to question that authority, and even to substitute the poem's own authority for that of Latin epic and French romance alike. At the same time, the blatantly irreverent untruth of Hue's claim to anteriority invites us to restore the prestige of the *Roman de Thèbes*. However, this process of recuperation is itself made impossible by the proliferation of other names taken from the *Thèbes* [...]: borrowing one or two proper names from an earlier text may be a mark of respect, but naming fourteen [sic] protagonists after their Theban counterparts smacks of parody³².

³² Le choix du nom Ipomedon encourage d'abord le lecteur à donner au texte une autorité dérivée de Stace et d'un des premières romain vernaculaire. Ensuite, l'épilogue nous pousse à mettre en doute rétrospectivement cette autorité, voire même à substituer l'autorité du poème, aussi bien celui d'épopée latine que le roman français. En même temps, l'imposture manifeste et impertinente de la revendication d'antériorité faite par Hue nous invite à rétablir le prestige du « Roman de Thèbes ». Néanmoins, ce processus de récupération est de fait rendu impossible par la prolifération d'autres noms dérivés de « Thèbes » [...]: adopter un ou deux noms propres d'un texte précédent peut être vu comme un signe de respect, mais nommer quatorze [sic] protagonistes avec des noms dérivés de leurs contreparties thébaines frise la parodie. » (traduction personnelle), ELEY, « The Subversion of Meaning... », op. cit., p. 101.

À la lumière de ces considérations, le choix anthroponymique de Hue de Rotelande assume un rôle qui va au-delà de la fonction référentielle du nom propre. L'auteur ne cherche pas seulement à dépayser ses lecteurs en leur ôtant la stabilité d'un univers référentiel connu mais, par l'ironie qui se devine derrière ce jeu parodique, il vise prioritairement sa source et discrédite son autorité, instituée par une tradition littéraire qui remonte à Stace (selon les textes connus par Hue). Cette décision met en évidence le caractère ludique de son œuvre et surtout marque une distance critique par rapport à cet univers littéraire dans lequel Hue a forgé ses connaissances.

Une preuve ultérieure de cette moquerie est le choix de faire combattre Ipomédon contre son demi-frère Capaneüs à la fin du récit (*Ipomédon*, v.10076 et ss.). Dans cette scène, l'intertextualité est exploitée à des fins ironiques et, très subtilement, Hue profite de l'ignorance chez le public des aventures qu'il est en train de lire ou d'écouter. Le narrateur présente le combat entre Ipomédon et Capaneüs, en décrit chaque phase en construisant une parfaite scène de bataille et plonge le lecteur dans le doute vis-à-vis d'Ipomédon qui, pour s'en sortir, serait peut-être forcé de tuer le neveu du roi. Le lecteur ne connaît pas le lien de parenté qui lie les deux chevaliers et ce n'est qu'à la fin du combat, lorsque l'identité d'Ipomédon est révélée, que le public se rend compte qu'Ipomédon aurait son frère, en répétant le drame thébain. Gardé volontairement dans l'ignorance, le lecteur-auditeur n'avait pas conscience d'avoir à faire à une réécriture du duel entre Étéocle et Polynice, et la coloration ironique de cette scène n'est palpable que grâce au contexte et aux liens intertextuels qui viennent à l'esprit. La révélation de l'identité d'Ipomédon et la découverte subite que Capaneüs est son demi-frère obligent le lecteur à relire l'histoire et à réinterpréter la scène du combat. En choisissant de nommer ses personnages d'après l'œuvre thébaine, Hue de Rotelande avait engagé un dialogue avec « Thèbes » au début de l'œuvre ; toutefois, Hue a voulu aussitôt l'interrompre, en resémantisant chaque nom propre et en introduisant auprès de son lecteur l'idée que « Thèbes » n'était qu'un leurre : malgré la perception erronée offerte par les anthroponymes, « Ipomédon » ne présente pas de références textuelles directement liées à « Thèbes³³ ». Le lecteur qui, après neuf mille vers, est convaincu de ne plus trouver aucune trace de la tragédie thébaine, découvre avec stupeur qu'Ipomédon et Capaneüs sont demi-frères et qu'ils se sont battus l'un contre l'autre frôlant le drame vécu Étéocle et Polynice. C'est à ce moment que le public doit faire un travail de réévaluation, reprenant le texte depuis le début et relisant l'histoire à la lumière des nouvelles informations qu'il possède sur l'identité de Capaneüs. L'étonnement est d'autant plus sincère lorsque le public découvre que la reconnaissance a eu lieu grâce à la bague qu'Ipomédon avait gardée à son doigt depuis la mort de sa mère. Comme le souligne Penny Eley, le désarroi du lecteur face à cette découverte est grand :

[...] how was it that Capaneus had failed to notice the ring when they [Ipomedon and Capaneus, n.d.r.] sat together and drank from the same cup (ll. 2937-52), but managed to recognise it in the

³³ Ajoutons qu'un autre trait de ressemblance entre « Thèbes » et « Ipomédon » pourrait être les minutieuses descriptions des combats et des mêlées. Toutefois, ce genre de descriptions avait été emprunté d'une part à son hypotexte latin, de l'autre à la chanson de geste, et elles sont aussi communes aux autres romans antiques (« Troie », « Alexandre », « Enéas ».) Par conséquent, il est difficile d'affirmer que Hue de Rotelande, en proposant un style typique du roman antique pour les combats, a eu l'intention de créer un effet de parallélisme avec « Thèbes » ou qu'il a plutôt cherché à donner une empreinte thématique à son roman, en lui conférant un arrière-fond antique qui s'ajouterait à l'effet donné par le choix d'anthroponymes thébains et troyens.

heat of battle when he and his friend were engaged in mortal combat ? The situation is so improbable that the only possible answer to the question is « Because the poet says so³⁴ ».

Le même sort frappe un autre personnage secondaire, Ismène, fille d'Œdipe et Jocaste dans la tradition thébaine et dame de compagnie de La Fièvre dans « Ipomédon ». Si la relégation d'Ismène à une simple dame de compagnie n'était pas suffisante pour dépayser le lecteur, Hue de Rotelande construit son personnage presque en antithèse par rapport à son homonyme thébain. Dans « Thèbes », l'amour d'Ismène pour Athès naît de la prouesse de ce dernier ; dans « Ipomédon », Ismène cède à la passion parce qu'attirée par la beauté...d'un fou ! Ignorant complètement que derrière le masque du fou se cache Ipomédon, Ismène perd tout contrôle face à la beauté qui se révèle derrière le déguisement, et Hue de Rotelande lui fait perdre la tête pour un individu marginalisé (*Ipomédon*, v. 8687 et ss.). Bien évidemment, le lecteur sait que l'individu marginalisé en question n'est rien d'autre qu'Ipomédon, fils de roi et dont la valeur n'est plus mise en question, mais aux yeux d'Ismène il n'est qu'un simple fou. On peut en déduire que c'est la noblesse de cet homme que dissimule l'habit de fou qui suscite cette passion chez la belle. Le décalage entre ce que le lecteur connaît et ce que le personnage d'Ismène ignore donne vie à l'un des épisodes les plus amusants de toute l'œuvre. Ismène, tourmentée par la passion et le désir, se déplace en pleine nuit jusqu'à la couche d'Ipomédon-le fou et, tout en soupirant, « Sa main met aukes a poür / Par dedesuz le cuvertur » (*Ipomédon*, vv. 8839-40). La réaction d'Ipomédon ne se fait pas attendre (citation (i)) :

(i)
Ipomedon la main senti,
Cume desvez se tressailli,
La main prent e met a sa buche,
Si ke a ses denz l'asent e tuche,
Dedenz ses denz avant la boute
Cum si il la vousist manger tute
(*Ipomédon*, vv. 8841-46)

S'ensuit un va-et-vient entre la main d'Ismène et celle d'Ipomédon : elle, effrayée, essaie de libérer sa main de l'emprise d'Ipomédon et lui, amusé, la tire contre lui, pour l'effrayer davantage. Après cette lutte « tactile », Ismène avoue son amour au fou, affirme être prête à s'enfuir avec lui et à lui offrir la Bourgogne (puisqu'elle est fille du Duc de Bourgogne), s'il consent à la suivre. Ipomédon refuse mais quelle différence entre l'Ismène thébaine amoureuse d'un valeureux guerrier et celle qui s'infatue d'un fou et s'humilie au point de le prier de s'enfuir avec elle ! Néanmoins, la nouvelle Ismène n'est pas sans rappeler l'ancienne, bien que le travail de resémantisation transforme la nouvelle en une copie grotesque de l'ancienne. Si les lamentations d'amour de cette nouvelle Ismène évoquent celles de l'Ismène thébaine, l'audace dont elle fait preuve lorsqu'elle s'aventure près de la couche d'Ipomédon et glisse sa main sous ses couvertures pourrait rappeler l'audace de l'Ismène thébaine quand elle affirme qu'elle aurait couché avec Athès (« O face bien o jo

³⁴ « [...] comment est-il possible que Capaneüs n'ait pas remarqué la bague quand les deux [Ipomédon et Capaneüs, n.d.r.], assis ensemble, ont bu à la même coupe (v. 2937-52), mais qu'il ait pu le faire en plein affrontement lorsque lui et son ami luttèrent l'un contre l'autre dans un combat mortel? La situation est tellement improbable que la seule réponse possible est "parce que l'affirme le poète". », P. ELEY, « The Subversion of Meaning... », *op. cit.*, p. 100.

folei, / Coucherai mei o lui, ço crei.» (*Roman de Thèbes*, v. 4467-68), mais la situation ridicule qui suit ôte toute connotation dramatique au personnage.

On comprend que les anthroponymes fictifs de Capaneüs et Ismène possèdent une fonction cognitive forte, car ils fonctionnent comme des organisateurs mémoriels et culturels³⁵, auxquels s'opposent les « nouveaux » Capaneüs et Ismène, complètement vidés de toute référence culturelle précédente. Le caractère ludique du texte se réaffirme au fur et à mesure que la lecture avance mais, en même temps, Hue de Rotelande désacralise le dialogue intertextuel et sème le doute : « Thèbes » est-elle encore une source digne d'autorité ? Pour comprendre la présence/absence de « Thèbes » dans « Ipomédon » et l'approche presque insolente que Hue de Rotelande adopte vis-à-vis de sa source, nous pouvons confronter ce roman avec le travail intertextuel que Hue de Rotelande a effectué dans « Prothéselaüs » en utilisant « Thèbes » comme hypotexte. Les quatre cents premiers vers de « Prothéselaüs » sont construits de telle sorte que tout laisse supposer une réécriture du drame thébain. En effet, après avoir introduit les personnages principaux, précisé que Daunus et Prothéselaüs sont les fils d'Ipomédon et de La Fièrre, et que, à leur mort, le premier a hérité de la couronne et le deuxième des territoires qui furent jadis ceux de la mère, l'auteur place immédiatement le lecteur *in medias res*, dans le cœur du drame. Au vers 70 il introduit Pentalis et au vers 75 il explique que celui-ci, à cause de la haine qu'il voue à Ipomédon, décide de monter les deux frères l'un contre l'autre, annonçant ainsi l'intrigue thébaine de son histoire (*Prothéselaüs*, v. 71-78). Prothéselaüs se trouve ainsi dépossédé de son héritage par son frère, et il engage un combat pour récupérer son dû (*Prothéselaüs*, 252-56). Comme Polynice, il rassemble une armée, se prépare à un siège et lors d'une bataille, il affronte directement son frère. Lors de cet épisode, l'auteur nous offre un premier indice sur la véritable nature de son héros, qu'il définit « francs e umbles e pius » (*Prothéselaüs*, v. 1108) : Prothéselaüs préfère l'humiliation et l'exil à l'affrontement, ce qui laisse supposer que l'issue de cette guerre fratricide ne sera pas la même que celle de la tragédie thébaine. Toutefois, les liens entre Prothéselaüs et « Thèbes » ne se limitent pas à la seule présence d'un conflit annoncé entre frères (détail complètement absent dans « Ipomédon », où le conflit existe mais n'est absolument pas annoncé), et aussi à celle d'un exil forcé, temporaire pour Polynice (il ne dure qu'un an), et indéfini pour Prothéselaüs.

À ces considérations il convient d'ajouter l'affrontement final entre les deux frères, qui rappelle l'ultime combat entre Étéocle et Polynice, à cela près que dans le texte de Hue personne ne périt et, en plus, Prothéselaüs récupère son héritage. Nous pouvons pousser notre confrontation plus loin et voir une sorte de chiasme entre « Ipomédon » et « Prothéselaüs » dans la présentation de l'intrigue et le choix anthroponymique. Là où les noms des personnages évoquent « Thèbes », l'intrigue se présente comme dénouée de toute relation avec cette histoire (c'est le cas d'« Ipomédon »), alors que le texte, dont la macrostructure évoque « Thèbes » dès les premiers vers (c'est le cas de « Prothéselaüs »), offre des anthroponymes, pour la plupart tirés du « Roman de Troie », du « Roman d'Alexandre », d'« Enéas » et d'« Ipomédon ». L'absence/présence de « Thèbes » se répète dans le deuxième roman de Hue : bien que « Prothéselaüs » ne présente à première vue aucun lien anthroponymique avec « Thèbes » (exception faite des personnages présents dans

³⁵ M. LECOLLE, M.-A. PAVEAU, S. REBOUL-TOURE, « Les sens des noms propres en discours », in *Les Carnets du Cediscor*, n. 11, 2009, disponible sur <<http://cediscor.revues.org/736>> (consulté le 13 septembre 2016).

« Ipomédon » qui reviennent dans ce texte aussi), l'histoire racontée en est une réécriture claire et précise.

À la lumière de cette étude, il est possible de conclure que le « Roman de Thèbes » présente plus de points communs avec « Prothéselaüs » qu'avec « Ipomédon », d'où notre réflexion sur l'absence/présence de ce texte dans le premier texte de Hue de Rotelande. Nous pouvons apporter un dernier élément à notre analyse de la présence/absence de « Thèbes » dans « Ipomédon », en essayant de préciser la nature de ce rapport concernant le rire qu'il suscite. Tout d'abord, il faut rappeler que l'hypotexte, surtout dans sa version latine, a une forte autorité littéraire pour les auteurs vernaculaires. Bien que le « Roman de Thèbes » soit conservé dans cinq manuscrits (et un fragment) seulement, le Moyen Âge latin foisonne de manuscrits qui conservent le texte intégral (ou fragments) de la « Thébaïde », auxquels il faut ajouter les textes qui y font allusion (ou en citent des passages)³⁶. Le « Roman de Thèbes » demeure non seulement un texte connu et ayant un riche réseau de liens intertextuels avec ses sources anciennes, mais surtout et avant tout un texte de référence, une des *auctoritates* majeures. Même si cela peut sembler prétentieux, il est significatif que Hue de Rotelande ait décidé de se moquer d'un texte si important et qu'il ait décidé de remettre en question les normes de composition de son époque, tantôt en orientant son public vers d'autres interprétations, tantôt en le mystifiant. Il est évident que cette réécriture de « Thèbes » – qui n'en est pas une – prête à rire, ou du moins à sourire. Ce comique basé sur l'irrévérence envers l'*auctoritas* consolide la renommée de l'hypotexte, tout en permettant à Hue de Rotelande de prendre ses distances avec lui et d'ouvrir un dialogue différent avec le public : un dialogue plus ludique, basé sur l'ambiguïté et sur un jeu de recul ironique. Rappelons qu'un des buts de Hue de Rotelande était de confondre son public en offrant un récit qui bouleverse différents codes narratifs, dont celui de l'anthroponymie fictive. Finalement, bien que l'épilogue d'« Ipomédon » reconnaisse enfin ce lien avec « Thèbes », Hue de Rotelande le fait sur un mode inversé, en prétextant que c'est le « Roman de Thèbes » qui a suivi et utilisé « Ipomédon » comme source :

(j)
De ceste estorie, ke ai ci faite,
Est cele de Tebes estraitte
A Thebes fut Ipomedon,
Aillurs querrez, si vus est bon,
Cument ilokes li avint ; »
(*Ipomédon*, vv. 10541-45).

Aucun texte antérieur ou contemporain à celui de Hue de Rotelande ne présente un foisonnement de noms propres désémantisés et resémantisés ni une série de motifs narratifs complètement déstructurés comme c'est le cas dans « Ipomédon » et « Prothéselaüs », ce qui rend extrêmement laborieux le travail cognitif et mémoriel du lecteur. Finalement, bien que la stratégie narrative l'oblige à ne jamais oublier la présence de « Thèbes », on peut affirmer que jusqu'à la fin du poème ce dernier brille par son absence. Hue de Rotelande a su se déjouer des attentes de son public et se moquer de l'*auctoritas* textuelle : il emprunte à

³⁶ Sylviane Messerli dresse un cadre complet de la réception médiévale du mythe thébain et souligne que « les travaux de Birger Munk Olsen ont mis en évidence une véritable explosion des copies de la « Thébaïde » au XII^e siècle, amorcée au XI^e siècle déjà », pour un total de 96 manuscrits entre le IX^e et le XIII^e siècles (S. MESSERLI, *Œdipe enténébré: Légendes d'Œdipe au XII^e siècle*, Paris, Champion, 2002, p. 34).

« Thèbes », mais son habileté est telle qu'à la fin même le lecteur se pose la question : la dette s'est-elle transformée en créance ?

Bibliographie

Œuvres

Roman de Thèbes (Le), éd. par F. Mora-Lebrun, Paris: Livre de Poche – Lettres Gothiques, 1995.

Roman de Thèbes (Le), éd. par Léopold Constans, 2 vols Paris: Didot, 1890.

ROTELANDE, Hue de, *Ipomedon*, éd. par A. J. Holden, Lutetiae: Klincksieck, 1979.

--, *Protheselaus*, éd. par A. J. Holden, London: Anglo-Norman Text Society, 1993.

SAINTE-MAURE, Benoît de, *Le Roman de Troie*, éd. par E. Baumgartner et F. Vieillard, Paris: Le Livre de Poche – Lettres Gothiques, 1998.

Études critiques

ANNANDALE, Eric. T. et al., *Les noms du roman: actes du Colloque « Nom propre et discours romanesque » tenu à Charlottetown en mai 1992 au XXXIV^e Congrès de l'Association des Professeurs de Français des Universités et Collèges Canadiens*, éd. par Montréal, Dept. d'études françaises, Université de Montréal, 1994.

BECK, Patrice, *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne. Discours sur le nom: normes, usages, imaginaire (VIe-XVIe siècles)*, Vol. 4, Tours, Publication de l'Université de Tours, 1997.

BEDOS-REZAK, Brigitte Miriam, IOGNA-PRAT, Dominique, *L'individu au Moyen Âge: Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Editions Aubier, 2005.

BELL, Melanie, SCHÄFER, Martin « Semantic transparency: challenges for distributional semantics », *Herbelot Proceedings of the IWCS 2013 Workshop Towards a Formal Distributional Semantics*, Potsdam, Association for Computational Linguistics, 2013, p. 1-10.

BIVILLE, Frédérique, « Du particulier au général: noms propres et dérivation en latin (les anthroponymes) », in C. Moussy, J. Dangel (éd.) *De lingua latina novae quaestiones. Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine*, Leuven, Peeters, 2003, p. 13-25.

CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette, 1992.

ELEY, Penny « The Subversion of Meaning in Hue de Rotelande's *Ipomedon* », *Reading Medieval Studies*, University of Reading, XXVI, 2000, p. 97-112.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, *La grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994.

JAMES-RAOUL, Danielle, *Chrétien de Troyes, la griffe d'un style*, Paris, Honoré Champion, 2007,

JONASSON, Kerstin, *Le nom propre: constructions et interprétations*, Bruxelles, Duculot - De Boeck, 1994.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *La connotation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977.

KLEIBER, George, *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981.

- KRIPKE, Saul Aaron, *La logique des noms propres*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
- LAFONT, Robert, « Le thème des “neveux” », in G. Angeli, L. Formisano (éd.), Actes du VI^e Congrès Triennal de la Société Internationale de Littérature Courtoise, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 1992, p. 55-60.
- LECOLLE, M., PAVEAU, M.-A., REBOUL-TOURE, S. « Les sens des noms propres en discours », *Les Carnets du Cediscor*, n. 11, 2009, disponible sur <<http://cediscor.revues.org/736>> (consulté le 13 septembre 2016).
- MARTIN, Robert, « La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre » *LINX*, n. 9, 1983, p. 7-28
- , « Langages et croyances. Les “univers de croyance”. », *La théologie sémantique*, Bruxelles, Mardaga, 1987.
- MESSERLI, Sylviane, *Œdipe enténébré: Légendes d'Œdipe au XII^e siècle*, Paris, Champion, 2002.
- PETIT, Aimé, « Un passage controversé du Roman de Thèbes: la Capanéide », in *Aux origines du roman: Le Roman de Thèbes*, Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, Vol. 93, Paris, Champion, 2010.
- PLET-NICOLAS, Florence, *La Création du monde. Les Noms propres dans les romans de Tristan en prose*, Paris, Champion, 2007.
- SARFATI, Georges-Élia « Le statut lexicographique du nom propre : remarques méthodologiques et linguistiques », in J.-P. Honoré, M.-A. Paveau, G. Périès (éd), *Noms propres – Mots*, n°63, juillet 2000, p. 105-124.
- SIBLOT, Paul, « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique*, n. 8, 1987, Publications de l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, p. 97-114.
- SHOKHENMAYER, Evgeny « Nom propre: normativité dans la langue et variabilité dans la parole », *Actes des Xèmes RJC ED268 “Langage et Langues”*, Paris III, 12 mai 2007, 2007, disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/40/85/36/PDF/Shokhenmayer_Evgeny_RJC.pdf> (consulté le 19/07/2012).
- VAXELAIRE, Jean Louis, « Ontologie et déontologie en linguistique : le cas des noms propres », *Texto!*, XII, 2007, disponible sur <www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Vaxelaire_Ontologie.pdf> (consulté le 15/4/2011).
- WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Paris : Duculot, 1997,
- ZWITSERLOOD, Penie, « The role of semantic transparency in the processing and representation of Dutch compounds », in *Language and cognitive processes*, 9(3), 1994, p. 341–368.

Notice bibliographique

Après deux Masters en langues et littératures médiévales (l'un à l'Université de Sheffield en 2007 et l'autre à celle de Genève en 2011), Paola Scarpini a obtenu en janvier 2013 un doctorat à l'université de Sheffield (UK) avec une thèse sur l'*Ipomédon* de Hue de Rotelande. Depuis, ses intérêts se sont développés sur différents axes : d'un côté, elle a poursuivi son travail de thèse, en s'intéressant à la réécriture comique/burlesque au Moyen-Âge et au bilinguisme (voire trilinguisme) en Angleterre aux XII^e et XIII^e siècles ; de l'autre, elle s'est lancée dans les humanités numériques et les études en codicologie. Actuellement, elle a la

fonction de « media officer » de l'ICLS (International Courtly Literature Society) – British Branch. Elle est aussi chargée de cours aux universités de York et Sheffield pour le BA de français, respectivement en linguistique à l'université de York, et en traduction / composition à l'université de Sheffield.